



Déposé le 14.12.10

10_POS_228

Scanné le _____

Postulat de la Commission de gestion suite au refus par le Grand Conseil de la seconde réponse du Conseil d'Etat à la 1^{re} observation présentée dans le cadre du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) intitulée SIEF : quelles suites et quelles conséquences ?

L'observation présentait le constat suivant :

« Le système SIEF a présenté dès le départ des lacunes et des problèmes techniques qui se sont doublés rapidement de problèmes RH. La Commission de gestion a fait des observations dans ce sens dans les rapports 2007 et 2008. Les réponses du Conseil d'Etat ont été acceptées, car elles laissaient à penser qu'il avait repris les choses en mains. Cependant, si certains aspects ont été améliorés, d'autres ont perduré sans qu'une remise en question du bien-fondé de poursuivre le projet soit prise en compte.

Le Conseil d'Etat est prié d'informer le Grand Conseil sur :

- Ce qu'il entend mettre en place en matière de gouvernance, notamment pour la collaboration avec des spécialistes internes ou externes afin d'appréhender des sujets techniques complexes lorsqu'ils posent des problèmes évidents.
- Ce qu'il entend entreprendre pour réparer les dommages causés tant auprès des collaborateurs que sur les plans technique et financier.
- Ce qu'il entend entreprendre pour assurer les fonctionnalités nécessaires à la gestion de l'année scolaire dans les écoles professionnelles notamment son bouclage. »

Si le Conseil d'Etat a répondu aux questions techniques posées dans l'observation, en revanche, il n'aborde pas celles liées à la gestion du personnel. La Commission de gestion se demande de quelle manière le Conseil d'Etat a géré les situations de démotivation et de découragement des utilisateurs de SIEF ; quelles sont les mesures qui ont été prises pour modifier les procédures de gouvernance afin que de telles situations ne puissent plus se reproduire ?

La Commission de gestion demande au Conseil d'Etat de lui fournir un rapport d'ici le 30 juin 2011 sur la manière dont le personnel a été géré au cours des événements et sur les mesures qu'il a prises ou entend prendre afin que telles situations ne puissent plus se reproduire.

**Commission de gestion
La présidente**

Anne-Marie Depoisier

Lausanne, le 21 décembre 2010